



Conférence salariale 2019  
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale  
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...

Les syndicats ont salué cette annonce, les administrations d'État ont réagi favorablement pour envisager des négociations collectives nationales de salaires.

Cette annonce, en face d'objectifs de la masse salariale 2019 accordés par le comité national de l'industrie et de l'artisanat de l'USB, entraîne inévitablement un traitement supplémentaire déqualifié de nos salariés professionnels.

Malgré un accord interprofessionnel de 10 points, déposé au CNC, l'absence de négociation, dans ce cadre, entraîne des conséquences négatives à l'égard de nos salariés professionnels.

## **[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée**

10 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:** <https://agabc.asso.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

### **Liens**

[1] <https://agabc.asso.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>